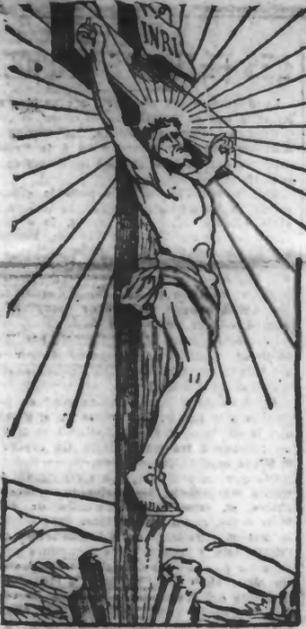


JOURNAL DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES 85, Rue des Orfèvres Bureaux - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. - TELEPHONE : 672 - (POUR PARIS : 6, rue Bayard, 5)



ADVENIAT REGNUM TUUM
Dieu protège la France

La Journée

Au Palais-Bourbon, discussion de crédits supplémentaires demandés pour les opérations militaires au Maroc.

La discussion sur la dévolution des biens ecclésiastiques ouverte, hier, devant le Sénat, par un remarquable discours de M. de Las-Casas, continue aujourd'hui par un discours de M. de Laroze.

Une enquête de l'administration militaire a découvert que des généraux, commandant militaires, notamment à Paris, les héros malades et les expédiés aux garnisons de l'Est.

Les actionnaires des Sociétés fondées par Rochette ont tenu, hier soir, la réunion annoncée.

Le séquestre a été condamné à rendre l'église Notre-Dame de Lourdes à Nevers.

Le 4^e Congrès diocésain de Paris se réunira officiellement aux 1^{er}, 2 et 3 juin.

ETRANGER. — Il est officiel que le grand-duc de Luxembourg, trop malade pour gouverner son Etat, a confié la lieutenance à sa femme, la grande-duchesse Marie-Anne.

La première audience du procès de Barcelona contre les terroristes a été sans intérêt.

Il est faux que l'empereur d'Allemagne ait refusé M. Hill comme ambassadeur aux Etats-Unis.

Le président Fallières ira à Londres dans la dernière semaine de mai.

Le prince de Bilibine arrive à Vienne dimanche prochain pour rendre visite au grand-duc d'Arenthal.

Le roi d'Italie a quitté Venise. Il a eu un long entretien avec l'empereur Guillaume, mais on ignore complètement l'objet.

Samedi matin s'ouvre à Gênes le grand Congrès national des catholiques italiens exclusivement consacré à la question de l'enseignement.

Les catholiques ont remporté un succès complet aux élections municipales de Vienne (Autriche).

A REPANDRE

Croisade de prière et de pénitence pour la France à l'occasion des élections municipales de 1906. Six images, artistiquement gravées sur bois représentant le Sacré-Coeur, Notre-Dame de Salut, saint Joseph, saint Michel, le bienheureux curé d'Ars et la vénérable Jeanne d'Arc, avec texte approprié et prière au verso. Un paquet, contenant les six sujets, 0 fr. 10 francs. Un paquet contenant 100 exemplaires du même sujet, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 10 ; le mille, 3 francs ; port, 6 fr. 00. — PARIS, 5, rue Bayard.

La température du corps humain

A L'ETAT DE SANTE

Que de gens ont de leur personne, même physique une très haute opinion ! Eh bien ! je ne les étonnerai sûrement pas en leur apprenant que leur admiration est encore au-dessous de la vérité, et, comme dirait le bon fabuliste,

Sans en chercher bien loin la preuve, Dans leur intérieur et l'aller parcourant, Dans la température, je la trouve.

Notre corps a une certaine température et tout le monde sait qu'elle est de 37 degrés centigrades. Les animaux dits à température variable — poissons, reptiles... — prennent la température du milieu dans lequel ils vivent, tandis que nous, espèce humaine, mammifères, sommes invariablement fixés à 37. Qui, que vous soyez au pôle Nord, avec 60 degrés au-dessous de zéro, ou à l'équateur, avec 50 degrés au-dessus, votre corps ne bronche pas. Votre organisme garde fidèlement son chiffre, et ces 130 degrés de différence ne lui font pas peur, tant il est souple dans sa défense. L'enfant aux joues roses, le vieillard glacé par l'âge, marquent à quelques dixièmes près, la même température, j'entends la température centrale intérieure, la seule qui soit nécessaire au bon fonctionnement du corps.

Pourquoi ces chiffres de 37, quand les oiseaux sont abîmés à 40, le cheval à 38 ? Nous n'en avons absolument rien. Nous constatons, voilà tout.

Mais alors que le maintien d'une température constante dans une maison est un problème dont les constructeurs de calorifères nous promettent toujours la solution... sans la donner, le corps humain résout simplement, j'allais dire élégamment, ce que nous avons, pour ainsi dire, à nous en préoccuper, à notre insu, quand les différences de température ne sont pas considérables. C'est là la merveille !

Après avoir dit les moyens qui maintiennent notre corps pour maintenir sa température, voyons comment il lutte contre les causes qui voudraient élever ou abaisser son taux normal, à l'état de santé bien entendu.

Pour lutter contre le refroidissement au-dessous de 37 degrés, nous avons nos vêtements et nous les choisissons de laine, nous nous couvrons de fourrures. S'ils ne sont pas toujours gratuits, au moins sont-ils chauds, parce qu'ils sont mauvais conducteurs de la chaleur. Ils arrêtent la perte de chaleur que ferait, par rayonnement, le corps humain s'il n'était pas bien protégé. Nous avons ensuite notre peau avec ses annexes, la barbe, les cheveux, l'épiderme plus ou moins épais.

Les poils constituent le vêtement protecteur des animaux, et chaud et si confortable que nous les en dépouillons, morts ou vivants.

Les régions du corps régulièrement à découvert, la face, les oreilles, les mains, sont aussi plus exposées au froid. La nature prévoyante a multiplié là les vaisseaux qui y apportent ainsi plus de sang venu tout chaud des profondeurs du cœur, et c'est pour cela que vous les voyez rougir sous les atteintes d'un froid supportable. Nous avons vu qu'elle ne les supporte pas toujours et les « froidures » en sont la preuve.

Sur les autres régions, quand le froid se fait sentir, la nature emploie un autre moyen pour se défendre. Elle reserre les vaisseaux au contraire, elle y fait circuler moins de sang, d'où la pâleur de ces régions ainsi refroidies. On dirait qu'elle sacrifie momentanément ces territoires pour conserver la chaleur à l'intérieur où sont les organes nobles et indispensables à la vie. Si, sur ces larges surfaces ainsi soustraites au froid, elle envoyait de grandes quantités de sang, on devine que ce sang s'y refroidirait et que ce serait pour le corps entier, une grosse perte de calorique qu'il ne saurait peut-être plus réparer. Sans doute, la peau va se refroidir, mais

le sang n'est pas grand, tandis que, si les parties centrales voyaient leur température baisser, la maison serait en péril. Néanmoins, comme il se fait toujours, malgré tout, une perte de calorique, il faut que le corps humain trouve le moyen de réparer ces pertes constantes.

Ce sont les aliments qui vont le lui fournir. De même que l'on met du charbon dans un calorifère, dans un foyer quelconque pour entretenir la chaleur, de même nous fournissons à notre organisme du charbon, sous forme d'aliments, et j'ai déjà dit que les aliments les meilleurs pour lutter contre le froid étaient les aliments sucrés et surtout les substances grasses : beurre, graisses, huiles comestibles.

Les Esquimaux, qui boivent de l'huile de foie de morue comme un bon Allemand boit son bock de bière ont compris d'instinct la valeur des aliments gras.

Ce bassin d'aliments pour lutter contre le froid explique l'appétit plus marqué et plus vif en hiver.

Les mouvements du corps sont, le fait est connu de tout temps, un excellent moyen de lutter contre le refroidissement, et la chaleur qu'ils développent provient précisément des aliments absorbés ou des réserves de l'organisme sous forme de graisse.

Par ailleurs une bonne couche de graisse sous la peau constitue une véritable cuirasse contre le froid, ce qui explique pourquoi les personnes obèses résistent mieux au froid que les sujets maigres, et pourquoi, en sens inverse, elles souffrent plus vite de la chaleur ; mais n'est pas obèse qui veut.

Voilà pour la lutte contre le froid ; mais comment l'organisme se défend-il contre un excès de chaleur ? Par un mécanisme aussi simple.

D'abord nous perdons du notre chaleur à chaque expiration. En effet, l'air, arrivant dans nos énormes bronches, est à 32 degrés, tandis que soit la température extérieure, il en sort à 38 degrés. Comme nous respirons plus de vingt mille fois par jour, vous pouvez juger de la perte de calorique qui se fait inévitablement par cette voie.

Les animaux, les chiens surtout, qui ne suent pas, semblent avoir étudié avec un soin particulier ce point de physique. On les voit trop chauds et ils tirent la langue et lèvent leur queue, ce qui leur permet de se rafraîchir par évaporation.

En nous, nous avons la sueur, qui ne suent pas, semblent avoir étudié avec un soin particulier ce point de physique. On les voit trop chauds et ils tirent la langue et lèvent leur queue, ce qui leur permet de se rafraîchir par évaporation.

En nous, nous avons la sueur, qui ne suent pas, semblent avoir étudié avec un soin particulier ce point de physique. On les voit trop chauds et ils tirent la langue et lèvent leur queue, ce qui leur permet de se rafraîchir par évaporation.

En nous, nous avons la sueur, qui ne suent pas, semblent avoir étudié avec un soin particulier ce point de physique. On les voit trop chauds et ils tirent la langue et lèvent leur queue, ce qui leur permet de se rafraîchir par évaporation.

l'écoulement du réservoir de mercure, se loge dans le creux du bras « entre deux peaux » et non pas sur l'oreiller dont la température n'intéresse pas, en général, l'homme de l'art. Après quelques minutes, cinq à dix selon les thermomètres, on le retire et, comme vous avez eu soin d'acheter un thermomètre à maxima, vous pouvez aisément arrêter la colonne de mercure. C'est une question d'habitude et il n'est guère plus difficile de relever ici le degré que sur un thermomètre d'appartement.

Pendant qu'il tient, sous le bras, le thermomètre, le sujet garde simplement les bras croisés. L'essai nul besoin de serrer, comme si l'on avait peur de le voir s'échapper. Si le creux de l'aisselle était humide de sueur, il faudrait prendre la précaution de l'essuyer avec un linge.

Nous verrons prochainement la nécessité de l'emploi du thermomètre dans le cours des maladies, mais il est utile dans bien d'autres circonstances : bains, lavages, etc., à moins de se contenter du thermomètre de la nourrice.

Comment s'est passé ce voyage ? L'enfant de l'enfant était à point, puisqu'elle n'usait pas du thermomètre, elle répondit : « Bé, c'est bien simple ! quand l'enfant bleuit, c'est que l'eau est trop froide ; s'il rougit, c'est qu'elle est trop chaude... »

Dr DELAUSSE.

ROME

Par phonogramme de notre correspondant particulier : Au Vatican

Le Pape a reçu hier Mgr Déchaux, évêque de Tulle, et Mgr Willet, évêque d'Arras.

Pio X et Newman

L'« Osservatore romano » publie une lettre adressée par le Pape le 6 mars dernier, à l'évêque de Limerick (Irlande), pour le remercier d'un récent travail sur le cardinal Newman. Le Pape félicite l'évêque d'avoir bien démontré que le cardinal Newman n'a rien à voir avec les erreurs condamnées par l'Encyclique « Pascendi », et c'est à bon droit que Léon XIII, appréciateur si sagace des hommes et des choses, l'avait écrit cardinal et non hérétique, pour lui en si profonde affection. Sans doute, au milieu d'une si grande masse de travaux, il peut se rencontrer chez le cardinal Newman quelques expressions un peu étrangères à la façon de parler ordinaire des théologiens, mais rien qui puisse jeter le moindre soupçon sur l'orthodoxie de sa foi.

Gazette

Le sénateur en fuite est un pur....

M. Eliez-Evrard, le sénateur en fuite et en fuite, dissimil il y a quelques mois au Conseil général du Nord :

« Nous restons avant tout une grande assemblée d'hommes d'affaires, et avec le concours de tous, nous donnons au département de l'INDUSTRIE (1) pendant... »

Et à cette déclaration touchante de l'honorable écuyer Bocard, M. Vancaut, préfet du Nord, répondait :

« Mon cher ami, je vous dois et vous donne de tout cœur un témoignage public d'affection et de reconnaissance. Grâce à la droiture de votre caractère, à l'aménité et à la confiance souriantes que vous apportez dans vos relations (il ne payait, au effet, qu'avait des sources ses relations de débiteur insolvable), j'ai senti dès la première heure qu'une collaboration serait facile. »

Sans commentaires, n'est-ce pas ?

Rochette surpris !

Grave nouvelle :

Un journal du matin transforme l'affaire Rochette en un scandale électoral... Il paraît que Rochette enfant aurait appris dans une école libre à faire des additions...

Le même journal devrait savoir aussi que depuis lors Rochette a été arrêté à la F... C'est sans doute à cette école qu'il a appris la soustraction ?

Ce sont ses « soustractions » qui intéressent surtout.

Aleyda sentit la nouvelle cruauté de cet arrêt : la pauvre Marguerite, la plus faible, allait souffrir deux morts !

La fillette s'approcha de Satana et plongeant ses yeux dans les siens :

« Mon frère, dit-elle, arrêtez-vous et ne versez plus le sang innocent. L'heure du châtiment a sonné. Faites une bonne œuvre, la seule qui puisse intercéder pour vous ! »

« Encore, s'écria Edgar, violemment, laissez-moi je ne veux plus vous entendre ! Il y avait plus rien à perdre ; Aleyda tenta une suprême diversion :

« Mon frère, reprit-elle en posant sa main sur le bras d'Edgar, si la maréchale avait surpris votre retraite de la forêt ! La maréchale, répéta Edgar en pâlisant. Cherchez d'autres plaisanteries, s'il vous plaît, celle-ci n'est pas du tout de mon goût ! »

« Ce n'est pas une plaisanterie, mon frère, prononça solennellement Aleyda. Je vous l'ai déjà dit, l'heure du châtiment a sonné. Soyez misericordieux pour les hommes afin que Dieu le soit pour vous. En ce moment, Edgar, tous ceux de vos hommes qui ne sont pas ici, sont prisonniers ou morts ! »

A l'école neutre de... (Constantine), un « primaire » a donné à ses élèves la dictée suivante, sous ce titre : Leçon de morale :

Les animaux ont une âme comme la nôtre, mais moins développée. Le développement de notre âme correspond au développement du cerveau. De même que l'homme provient d'un long suite d'animaux de plus en plus perfectionnés, notre âme provient d'une longue chaîne d'âmes animales de plus en plus perfectionnées.

Mais qu'en savez-vous, Monsieur l'Instituteur ? Et que faites-vous de la neutralité ? Que faites-vous du bon sens ?

Accusé hier, il sera juré demain

On se souvient que M. Philippe Raquillet, ancien maître de Méruy, comparut devant les assises de Seine-et-Oise, en janvier dernier, pour articles antimilitaristes et injures au jury.

Coincidence singulière : M. Raquillet vient d'être désigné par le sort pour faire partie du jury qui doit siéger à Chalons-sur-Saône le 6 avril prochain.

Ne nous étonnons de rien...

M. Fallières à Londres

L'invitation du Guild-Hall Hier après-midi, au Guildhall, à une réunion de la corporation de la Cité de Londres, M. Miller Wilkinson a proposé qu'à l'occasion de la visite du président de la République française en Angleterre, une adresse de bienvenue soit présentée à M. Fallières dans une assemblée en or, et qu'un déjeuner soit offert en son honneur.

M. Wilkinson a ajouté des paroles aimables pour le président de la République. Sir Whittaker Ellis a appuyé cette proposition, qui fut adoptée avec enthousiasme.

On a décidé d'envoyer l'invitation au président par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France et une commission spéciale a été nommée pour prendre les arrangements nécessaires en vue de la visite. Une somme de 39 375 francs est votée dans ce but.

D'autre part, on annonce officiellement que la visite à Londres du président Fallières aura lieu dans le courant de la dernière semaine de mai.

UNE FAUSSE NOUVELLE

M. Hill n'a pas été repoussé par l'empereur d'Allemagne

Dans les milieux bien informés de Berlin, on déclare contrefautes les informations sur le refus de M. Hill comme ambassadeur à Berlin. Aucune démarche officielle du gouvernement américain n'a encore eu lieu au sujet du successeur éventuel de M. Charle-

magne Tower. L'agrément n'a donc été nullement recherché pour M. Hill. Une seule fois, et ce, à titre véritablement privé et confidentiel, les hommes compétents à Berlin se sont exprimés sur le compte de M. Hill et cela entièrement à son avantage. On ne s'explique par conséquent pas d'où peut provenir ce que l'on croit être qu'un malentendu.

La surveillance exercée aux abattoirs de la Villette et dans le Parisien de Bailleux, Nancy, Saint-Mihiel et Lérouville, démontre la culpabilité de plusieurs fournisseurs militaires qui achetaient à Paris des bêtes de rebut et, sous prétexte de les engraisser en province, les expédiaient aux garnisons de l'Est.

On découvrit à la Villette un parc destiné par cette appellation : « Le cimetière de l'Est ». C'est là que ces marchands achetaient à des prix dérisoires des bêtes malades sans garanties du vendeur. Trois

Des bouchers, fournisseurs militaires, achetaient au « cimetière de l'Est », à la Villette, des bêtes malades qu'ils vendaient à nos troupes de l'Est.

Les fournisseurs de l'armée vendent, depuis un certain temps, aux troupes de garnison dans l'Est, des viandes avariées. Des plaintes furent adressées au ministre.

La surveillance exercée aux abattoirs de la Villette et dans le Parisien de Bailleux, Nancy, Saint-Mihiel et Lérouville, démontre la culpabilité de plusieurs fournisseurs militaires qui achetaient à Paris des bêtes de rebut et, sous prétexte de les engraisser en province, les expédiaient aux garnisons de l'Est.

On découvrit à la Villette un parc destiné par cette appellation : « Le cimetière de l'Est ». C'est là que ces marchands achetaient à des prix dérisoires des bêtes malades sans garanties du vendeur. Trois

La surveillance exercée aux abattoirs de la Villette et dans le Parisien de Bailleux, Nancy, Saint-Mihiel et Lérouville, démontre la culpabilité de plusieurs fournisseurs militaires qui achetaient à Paris des bêtes de rebut et, sous prétexte de les engraisser en province, les expédiaient aux garnisons de l'Est.

On découvrit à la Villette un parc destiné par cette appellation : « Le cimetière de l'Est ». C'est là que ces marchands achetaient à des prix dérisoires des bêtes malades sans garanties du vendeur. Trois

La surveillance exercée aux abattoirs de la Villette et dans le Parisien de Bailleux, Nancy, Saint-Mihiel et Lérouville, démontre la culpabilité de plusieurs fournisseurs militaires qui achetaient à Paris des bêtes de rebut et, sous prétexte de les engraisser en province, les expédiaient aux garnisons de l'Est.

On découvrit à la Villette un parc destiné par cette appellation : « Le cimetière de l'Est ». C'est là que ces marchands achetaient à des prix dérisoires des bêtes malades sans garanties du vendeur. Trois

La surveillance exercée aux abattoirs de la Villette et dans le Parisien de Bailleux, Nancy, Saint-Mihiel et Lérouville, démontre la culpabilité de plusieurs fournisseurs militaires qui achetaient à Paris des bêtes de rebut et, sous prétexte de les engraisser en province, les expédiaient aux garnisons de l'Est.

On découvrit à la Villette un parc destiné par cette appellation : « Le cimetière de l'Est ». C'est là que ces marchands achetaient à des prix dérisoires des bêtes malades sans garanties du vendeur. Trois

La surveillance exercée aux abattoirs de la Villette et dans le Parisien de Bailleux, Nancy, Saint-Mihiel et Lérouville, démontre la culpabilité de plusieurs fournisseurs militaires qui achetaient à Paris des bêtes de rebut et, sous prétexte de les engraisser en province, les expédiaient aux garnisons de l'Est.

Saisissante coïncidence

Ce fut une soirée bien instructive qui se déroula jeudi soir dans nos académies parlementaires.

Au Palais-Bourbon on recherchait, plus encore dans les interruptions qui assaillent les orateurs — comme aux jours lointains de Panama — que dans les discours eux-mêmes, à découvrir derrière les dresseurs de bourses françaises les responsables parlementaires. Elles sont demeurées pour le moment dans le vague, mais l'impression qui se dégage de la séance est qu'il y en a : l'attitude de la Chambre le dit assez.

Or, pendant ce temps, l'autre assemblée, après avoir pris acte de la démission de M. Eliez-Evrard, sénateur et président du Conseil général du Nord, dresseur d'un million, abordait la discussion de la loi votée par laquelle elle s'approprie à détromper les morts.

Quelle coïncidence ! Quel rapprochement ! C'est un principe posé par le Sainte-Beuve que « la justice élève les antennes ». Et tout le monde, même au Parlement, admet, en théorie sinon en pratique, que le respect de la justice est nécessaire à la vie d'un peuple.

Or, la première condition pour que la justice soit observée dans un pays, c'est qu'on l'enseigne. Et voici que M. Maurice Allard, dans l'« Humanité », fait cet aveu : Le curriculum vitae de Rochette est connu comme au mot de la main. L'usage des jeunes gens, dans les manuels civiques au ban des écoles.

M. Allard n'a que trop raison, hélas ! bien qu'il ne voie pas lui-même toute la portée du principe qu'il pose. Ce s'applique à éteindre les étoiles du ciel, ce s'applique à l'Église, on détourne le peuple de la religion, on lui donne comme unique idéal le bien-être, l'utile, la richesse, et, au fait de sanction morale, on ne laisse que la gendarme.

La conclusion pratique est tirée par une foule de gens trop dociles à cet enseignement : le bien-être, l'utile, la richesse, et, au fait de sanction morale, on ne laisse que la gendarme.

La deuxième condition pour faire observer la justice, c'est d'en donner l'exemple. Or, M. de Las-Casas l'a superbement montré dans ses remarquables discours d'hier, la loi dont le Sénat commença le discussion est purement et simplement une confiscation.

Le respect qu'il étranger on a pour les fondateurs et que chaque membre du Parlement, pris en son particulier, ne manque pas d'avoir pour elle, lorsqu'il en est personnellement chargé, le droit naturel, les nombreuses décisions des tribunaux, condamnant sévèrement l'entrepreneuse odieuse de spoliation légale des défunt.

M. Brandès à la Chambre, écrit qu'il était prêt à étudier les moyens législatifs d'empêcher le détournement des vivants.

La coïncidence étrange des deux séances du Parlement français rappelle éloquentement que la première mesure devrait être de rendre à l'enseignement national sa base nécessaire, le Dialogue, et pour empêcher le pillage des dresseurs de vivants, de ne pas donner officiellement l'exemple du cynisme détrompeur des morts.

LE « CIMETIERE DE L'EST »

Les viandes avariées fournies aux troupes

Des bouchers, fournisseurs militaires, achetaient au « cimetière de l'Est », à la Villette, des bêtes malades qu'ils vendaient à nos troupes de l'Est.

Les fournisseurs de l'armée vendent, depuis un certain temps, aux troupes de garnison dans l'Est, des viandes avariées. Des plaintes furent adressées au ministre.

La surveillance exercée aux abattoirs de la Villette et dans le Parisien de Bailleux, Nancy, Saint-Mihiel et Lérouville, démontre la culpabilité de plusieurs fournisseurs militaires qui achetaient à Paris des bêtes de rebut et, sous prétexte de les engraisser en province, les expédiaient aux garnisons de l'Est.

On découvrit à la Villette un parc destiné par cette appellation : « Le cimetière de l'Est ». C'est là que ces marchands achetaient à des prix dérisoires des bêtes malades sans garanties du vendeur. Trois

La surveillance exercée aux abattoirs de la Villette et dans le Parisien de Bailleux, Nancy, Saint-Mihiel et Lérouville, démontre la culpabilité de plusieurs fournisseurs militaires qui achetaient à Paris des bêtes de rebut et, sous prétexte de les engraisser en province, les expédiaient aux garnisons de l'Est.

On découvrit à la Villette un parc destiné par cette appellation : « Le cimetière de l'Est ». C'est là que ces marchands achetaient à des prix dérisoires des bêtes malades sans garanties du vendeur. Trois

La surveillance exercée aux abattoirs de la Villette et dans le Parisien de Bailleux, Nancy, Saint-Mihiel et Lérouville, démontre la culpabilité de plusieurs fournisseurs militaires qui achetaient à Paris des bêtes de rebut et, sous prétexte de les engraisser en province, les expédiaient aux garnisons de l'Est.

On découvrit à la Villette un parc destiné par cette appellation : « Le cimetière de l'Est ». C'est là que ces marchands achetaient à des prix dérisoires des bêtes malades sans garanties du vendeur. Trois

La surveillance exercée aux abattoirs de la Villette et dans le Parisien de Bailleux, Nancy, Saint-Mihiel et Lérouville, démontre la culpabilité de plusieurs fournisseurs militaires qui achetaient à Paris des bêtes de rebut et, sous prétexte de les engraisser en province, les expédiaient aux garnisons de l'Est.

On découvrit à la Villette un parc destiné par cette appellation : « Le cimetière de l'Est ». C'est là que ces marchands achetaient à des prix dérisoires des bêtes malades sans garanties du vendeur. Trois

La surveillance exercée aux abattoirs de la Villette et dans le Parisien de Bailleux, Nancy, Saint-Mihiel et Lérouville, démontre la culpabilité de plusieurs fournisseurs militaires qui achetaient à Paris des bêtes de rebut et, sous prétexte de les engraisser en province, les expédiaient aux garnisons de l'Est.

Le château de Pontinès

lueur farouche, et ses lèvres eurent un sourire de démon. Il était effrayant à voir. Jehan fit un pas en arrière, en serrant contre lui Marguerite, qui se cramponnait à ses vêtements. Aleyda, elle, ne fit pas un mouvement. Avec un visage de marbre dans sa robe rouge, elle restait calme, elle, si petite, si frêle devant cet homme violent que la colère faisait trembler. Il ne semblait pas qu'elle eût approché les mains couvertes, comme s'il voulait la broyer.

— Aleyda, cria-t-elle, qu'allez-vous faire ? Elle leva les yeux et répondit avec fermeté : — J'allais mettre vos prisonniers en liberté.

leur farouche, et ses lèvres eurent un sourire de démon. Il était effrayant à voir. Jehan fit un pas en arrière, en serrant contre lui Marguerite, qui se cramponnait à ses vêtements. Aleyda, elle, ne fit pas un mouvement. Avec un visage de marbre dans sa robe rouge, elle restait calme, elle, si petite, si frêle devant cet homme violent que la colère faisait trembler. Il ne semblait pas qu'elle eût approché les mains couvertes, comme s'il voulait la broyer.

— Aleyda, cria-t-elle, qu'allez-vous faire ? Elle leva les yeux et répondit avec fermeté : — J'allais mettre vos prisonniers en liberté.

Cette calme réponse exaspéra Edgar. Il leva son bras pour l'en frapper ; mais, se contenant, il posa seulement sa lourde main sur la tête de sa sœur, lui serrant les tempes de ses doigts de fer. D'un bond souple, la fillette se dégagea :

— J'ai voulu rendre la liberté à vos prisonniers, reprit-elle, mais je demandais au ciel de mettre la bonne action à votre compte, Edgar. C'était...

— Par le diable ! c'est pour me faire courir toute la nuit sans résultat. C'est vous aussi qui avez arrêté le petit de Pontinès. Je vous ai vu fuir de la forêt vers le matin ; ensuite j'ai aperçu ceux que je cherchais rentrer chez eux sous bonne escorte ; le plan était bien combiné, en vérité ; pendant que je cherchais les uns, on faisait évader les autres. Mais, pardieu, pour qui me prenez-vous donc ? Crevez-vous qu'on se joue de moi ? Il y a longtemps, Aleyda, que vous vous plaignez de mes jeux dangereux ; je voulais vous prouver que je suis capable de plus.

— Commentez par le jeune homme, fit encore le chef de brigands, puis celle-ci ajouta-t-elle en indiquant Marguerite, appuyée contre la porte : — C'est elle qui a fait tout cela.

— Commentez par le jeune homme, fit encore le chef de brigands, puis celle-ci ajouta-t-elle en indiquant Marguerite, appuyée contre la porte : — C'est elle qui a fait tout cela.

— Commentez par le jeune homme, fit encore le chef de brigands, puis celle-ci ajouta-t-elle en indiquant Marguerite, appuyée contre la porte : — C'est elle qui a fait tout cela.

vous payerez tout à la fois et vous le payerez cher. Votre combinaison ne finira pas aujourd'hui, à votre gré ; celui-ci vient mourir... vous la voyez pour la dernière fois !

Un long frisson secoua Aleyda des pieds à la tête ; elle se voyait murée dans le cachot réservé à Jehan. Alors, une folle terreur la saisit ; elle tomba sur ses genoux qui tremblaient, et tendait vers son frère ses bras suppliants :

— Tuez-moi, Edgar ! s'écria-t-elle, tuez-moi, au nom de notre mère !

— Sans la regarder, son horrible sourire aux lèvres, jouissant de ses désespoirs, sans lui répondre, il se tourna vers Prévalan. Celui-ci, la main sur son épée, regardait, tout à l'our, sa sœur qu'il ne pouvait abandonner, sa petite amie qu'il ne pouvait défendre.

— Soubrebrat, s'écria-t-elle, au moment où le chef de brigands se tournait vers lui, par le sang noble qui court dans vos veines, tirez votre épée, que la mienne attend ! Serrez-vous assez lâche pour tuer froidement deux femmes ?

— C'est bien parlé, dit-il. Sanglier, Beau-matou, saisissez cet homme et le garrottez solidement.

L'ordre fut exécuté, malgré les efforts de Jehan, encore bien faible et incapable de se servir de son bras droit.

— Voilà des gens qui ne gênent, si le vol d'ore de Satana. Un homme de bonne volonté pour m